

Interpellation écrite du 4 décembre 2019 de Mmes et MM. Tobias Schnebli, Morten Gisselbaek, Ariane Arlotti et Annick Ecuyer: «Encore des privilèges fiscaux pour certaines entreprises en Ville de Genève?»

Est-il vrai que le Conseil administratif donne des préavis au Canton sur des demandes de rabais fiscaux, voire d'exonérations, sur les impôts communaux d'entreprises domiciliées en Ville de Genève? Combien de préavis le Conseil administratif a-t-il émis à ce jour?